

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

AVRIL 2019

PRINCIPALES TENDANCES

A fin avril 2019 et en comparaison avec la même période de l'année 2018, l'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

Une hausse des recettes ordinaires de 11,1% provenant de :

- L'accroissement de 36,2% des impôts directs suite à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+71,9%) et de la taxe professionnelle (+114,1%), sachant qu'à fin avril 2018 la taxe professionnelle avait enregistré une baisse de 48,8% (125 MDH à fin avril 2018 contre 244 MDH à fin avril 2017);
- L'augmentation de 6,5% des impôts indirects qui s'explique principalement par la hausse de 10,3% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA);
- La diminution de 2,6% des recettes non fiscales provenant notamment de la baisse des recettes des fonds de concours (-46,8%), conjuguée à la hausse de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (+15,9%);

Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 63,9% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en augmentation de 6,9% en raison de la hausse de 8,2% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 24,4% des autres dépenses de biens et services et la stagnation des dépenses de personnel et de la baisse de 6,7% des charges en intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement en baisse de 6,2%, passant de 1.341 MDH à fin avril 2018 à 1.258 MDH à fin avril 2019.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 6,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 5,6 MMDH un an auparavant;
- un excédent global de 5,4 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 119 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes contre un excédent global de 4,6 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 320 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

Fonds disponibles

A fin avril 2019, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 39,1 MMDH dont 33,8 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Avril 2018	Prévisions 2019	Avril 2019	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	11 608	25 496	12 901	51%	11,1%
1.1- Recettes fiscales :	9 556	20 760	10 902	53%	14,1%
<i>Impôts directs</i>	2 446	8 766	3 333	38%	36,2%
<i>Impôts indirects</i>	7 110	11 994	7 570	63%	6,5%
1.2- Recettes non fiscales :	2 052	4 735	1 999	42%	-2,6%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	254	657	261	40%	2,8%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	278	704	322	46%	15,9%
<i>Fonds de concours et subventions</i>	1 090	1 869	971	52%	-10,8%
<i>Autres recettes</i>	431	1 506	445	30%	3,2%
2- DEPENSES ORDINAIRES	5 978	29 504	6 392	22%	6,9%
2.1- Biens et services :	5 481	28 451	5 928	21%	8,2%
<i>Personnel</i>	3 651	13 358	3 652	27%	0,0%
<i>Autres biens et services</i>	1 830	15 094	2 276	15%	24,4%
2.2-Intérêts de la dette :	497	1 053	464	44%	-6,7%
3- SOLDE ORDINAIRE	5 630	-4 008	6 510		
4- INVESTISSEMENT²	1 341	26 137	1 258	5%	-6,2%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	3	0	7		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	317	-4 879	112		
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	4 609	-35 024	5 370		
8- FINANCEMENT² :	-4 609	35 024	-5 370		
<i>Recettes d'emprunt</i>	159	4	483		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-528	-1 429	-540		
<i>Variation de l'excédent</i>	-4 241	36 449	-5 313		

¹ Occupation temporaire du domaine public.

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement.

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Avril 2018	Prévisions 2019	Avril 2019	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	9 556	20 760	10 902	53%	14,1%
IMPÔTS DIRECTS	2 446	8 766	3 333	38%	36,2%
<i>Taxe de services communaux³</i>	562	2 634	589	22%	4,8%
<i>Taxe professionnelle³</i>	148	2 137	317	15%	114,1%
<i>Taxe d'habitation³</i>	63	396	94	24%	49,5%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	766	1 107	774	70%	0,9%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	496	1 254	841	67%	69,4%
<i>Part des régions dans l'IR</i>	411	1 238	718	58%	74,9%
IMPÔTS INDIRECTS	7 110	11 994	7 570	63%	6,5%
<i>Part des CT dans le produit de la TVA</i>	6 055	9 761	6 682	68%	10,3%
<i>Part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurances</i>	213	340	0	0%	
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	234	568	240	42%	2,5%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	50	201	75	37%	51,1%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	72	259	132	51%	84,7%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	83	156	73	47%	-12,0%
<i>Taxe de séjour</i>	76	153	92	60%	21,1%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	92	184	93	51%	1,3%
<i>Autres impôts indirects</i>	236	373	183	49%	-22,5%
RECETTES NON FISCALES	2 052	4 735	1 999	42%	-2,6%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	254	657	261	40%	2,8%
<i>Redevance OTDP communal</i>	278	704	322	46%	15,9%
<i>Fonds de concours</i>	278	470	148	31%	-46,8%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	129	433	128	30%	-0,9%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	1	187	0	0%	
<i>Subventions</i>	812	1 399	823	59%	1,4%
<i>Recettes diverses</i>	301	885	317	36%	5,3%
TOTAL DES RECETTES	11 608	25 496	12 901	51%	11,1%

³ La loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir n° 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préfectures Provinces	Communes	Total
1- RECETTES	2 623	1 335	8 943	12 901
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	152	65	2 473	2 689
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	152	55	1 558	1 765
<i>Produits des services</i>	0	0	262	262
<i>Produits des biens</i>	0	10	652	662
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	28	0	972	1 000
Taxe de services communaux	23	0	566	589
Taxe professionnelle	0	0	317	317
Taxe d'habitation	6	0	89	94
1.3- Ressources transférées :	2 444	1 270	5 499	9 212
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	36	1 251	5 395	6 682
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	1 559	0	0	1 559
<i>Part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	0	0	0	0
<i>Fonds de concours et subventions</i>	849	18	104	971
2- DEPENSES ORDINAIRES	613	752	5 027	6 392
2.1- Biens et services :	460	727	4 741	5 928
<i>Personnel</i>	54	638	2 959	3 652
<i>Autres biens et services</i>	406	88	1 782	2 276
2.2-Intérêts de la dette	152	26	286	464
3- SOLDE ORDINAIRE	2 011	582	3 916	6 510
4- INVESTISSEMENT	465	220	573	1 258
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	6	0	1	7
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	3	-37	146	112
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	1 555	325	3 490	5 370
8- FINANCEMENT :	-1 555	-325	-3 490	-5 370
<i>Recettes d'emprunt</i>	234	162	87	483
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-145	-27	-368	-540
<i>Variation de l'excédent</i>	-1 643	-461	-3 209	-5 313

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin avril 2019 laisse apparaître une hausse de 11,1% des ressources et de 6,9% des dépenses ordinaires, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 6,5 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 1,3 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 119 MDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 5,4 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 12,9 MMDH en augmentation de 11,1% par rapport à fin avril 2018. Ceci s'explique par la hausse de 11,5% des recettes transférées, de 29,4% des recettes gérées par l'Etat et de 4,6% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

Ressources des collectivités territoriales				
	2018	Prévisions	2019	Evol. %
Transférées	8 265	14 461	9 212	11,5%
Gérées par l'Etat	773	5 168	1 000	29,4%
Gérées par les collectivités	2 571	5 867	2 689	4,6%
TOTAL	11 608	25 496	12 901	11,1%

1.1-RECETTES FISCALES

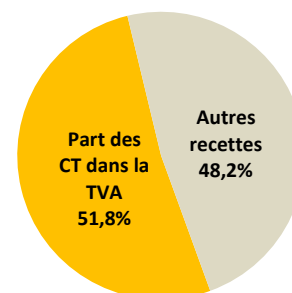
Les recettes fiscales ont atteint 10,9 MMDH, en augmentation de 14,1% par rapport à leur niveau à fin avril 2018, suite à la hausse de 36,2% des impôts directs et de 6,5% des impôts indirects. Les recettes fiscales ont constitué 84,5% des recettes globales des collectivités territoriales à fin avril 2019.

1.1.1- ressources transférées

S'établissant à 9,2 MMDH à fin avril 2019 contre 8,3 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en hausse de 11,5%. Ceci résulte de l'augmentation de la part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR (1.559 MDH contre 907 MDH)⁴ et de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (6,7 MMDH contre 6,1 MMDH).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 51,8% de leur part dans le produit de la TVA.

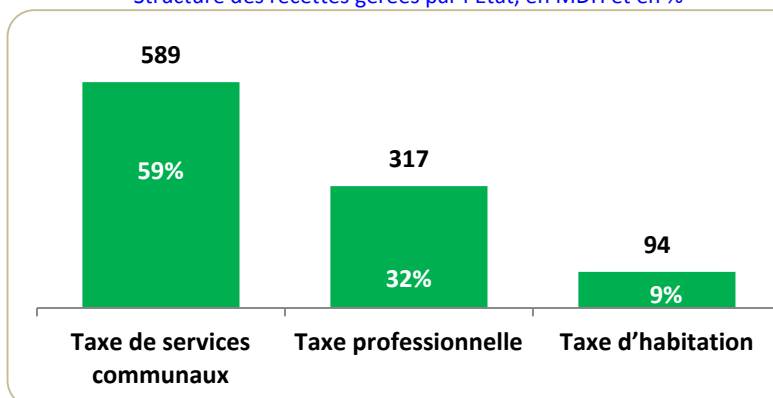
Structure des recettes des collectivités en 2019



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

A fin avril 2019, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 1 MMDH contre 773 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 29,4%, provenant de la hausse de la taxe d'habitation (+49,5%), de la taxe de services communaux (+4,8%) et de la taxe professionnelle (+114,1%), sachant qu'à fin avril 2018 la taxe professionnelle avait enregistré une baisse de 48,8% (125 MDH à fin avril 2018 contre 244 MDH à fin avril 2017).

Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %

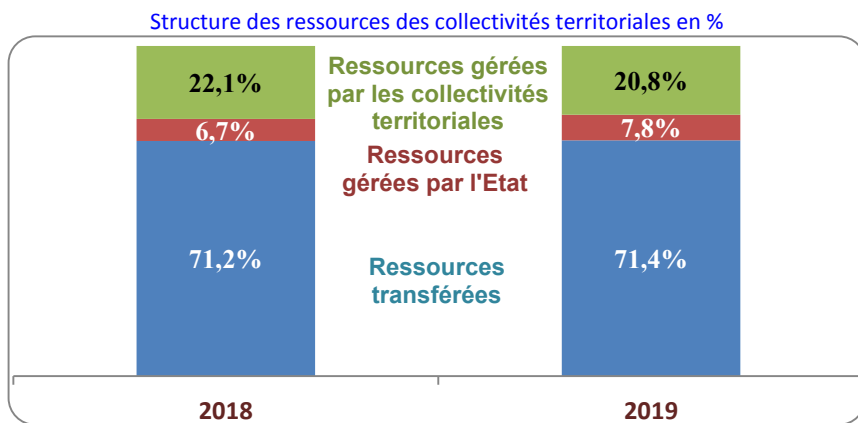


⁴ La part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR est passée de 4% en 2018 à 5% en 2019 (articles 13 et 14 de la loi de finances pour l'année 2019).

1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales se sont établies à 2,7 MMDH à fin avril 2019 contre 2,6 MMDH un an auparavant. Elles sont constituées en grande partie par la taxe sur les terrains urbains non bâtis (774 MDH), la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (322 MDH), les recettes domaniales (261 MDH) et la taxe sur les opérations de construction (240 MDH).

L'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales entre fin avril 2018 et fin avril 2019, fait ressortir une augmentation de la part des ressources gérées par l'Etat et de la part des ressources transférées, conjuguée à une diminution de la part des ressources gérées par les collectivités territoriales.



1.2- RECETTES NON FISCALES

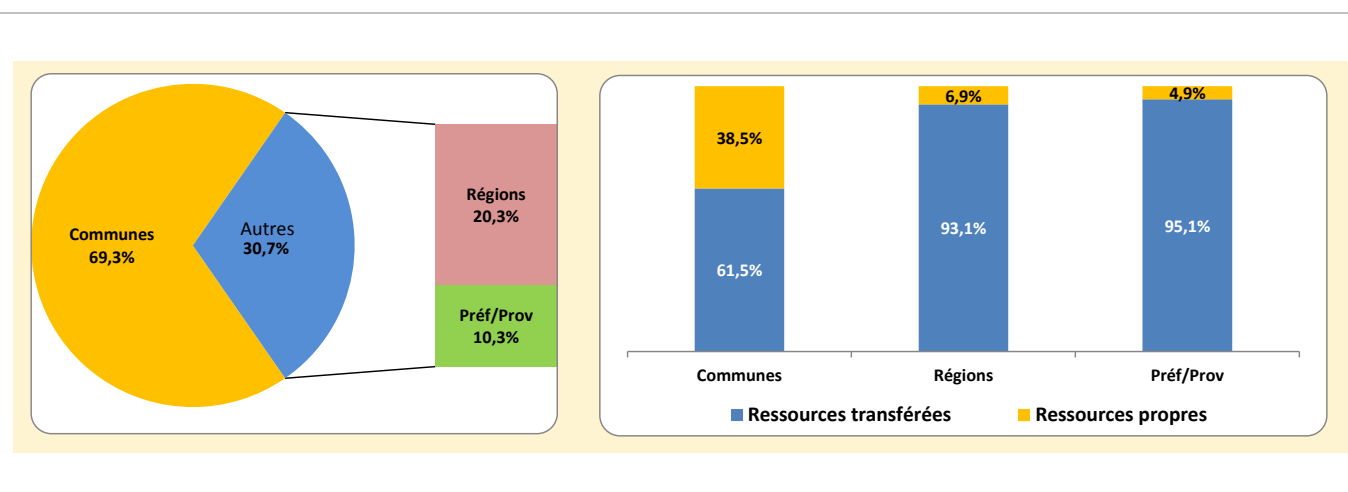
Les recettes non fiscales ont atteint 2 MMDH, en diminution de 2,6% par rapport à leur niveau à fin avril 2018, en raison principalement de la baisse des recettes des fonds de concours (-46,8%), conjuguée à la hausse de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (+15,9%).

Les fonds de concours sont constitués pour une grande partie des versements effectués par certains départements ministériels (78 MDH contre 201 MDH).

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Les recettes des communes ont été de 8,9 MMDH et représentent 69,3% des recettes globales des collectivités territoriales à fin avril 2019.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale à fin avril 2019, permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 61,5% des recettes des communes contre 93,1% pour les régions et 95,1% pour les préfetures et provinces.

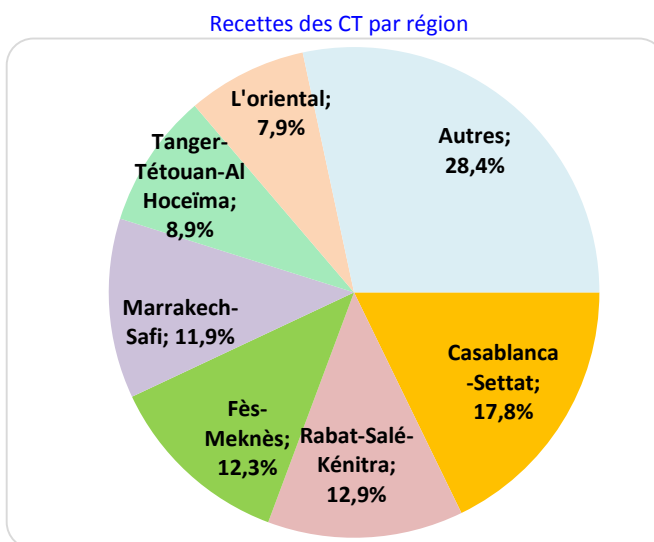


1.4- REPARTITION DES RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région⁵, montre une forte concentration au niveau de six régions avec 71,6% de ces recettes.

Les recettes de la région de Casablanca-Settat (2,3 MMDH) représentent 17,8% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Rabat-Salé-Kénitra vient en second rang avec 12,9% des recettes.

Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,1%.



Régions	Ressources gérées par les CT	Ressources gérées par l'Etat	Ressources transférées	TOTAL
Casablanca-Settat	731	375	1 188	2 295
Rabat-Salé-Kénitra	376	237	1 051	1 665
Fès-Meknès	271	78	1 241	1 590
Marrakech-Safi	417	30	1 082	1 529
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	294	115	737	1 147
L'oriental	156	44	818	1 018
Souss-Massa	191	76	699	966
Béni Mellal-Khénifra	147	34	721	902
Laâyoune-Sakia El Hamra	38	0	501	539
Drâa-Tafilalet	36	9	578	623
Guelmim-Oued Noun	26	3	331	360
Dakhla-Oued Ed Dahab	5	0	264	269
TOTAL	2 689	1 000	9 212	12 901

2- DEPENSES

A fin avril 2019, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 8,2 MMDH, en hausse de 4,4% par rapport à leur niveau à fin avril 2018. Elles se composent à hauteur de 78% de dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

A fin avril 2019, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 6,4 MMDH, soit une augmentation de 6,9% par rapport à leur niveau à fin avril 2018 en raison de la hausse de 8,2% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 24,4% des autres dépenses de biens et services et la stagnation des dépenses de personnel et de la baisse de 6,7% des charges en intérêts de la dette.

	DEPENSES ORDINAIRES				
	2018	Prévision	2019	Réalisation	Variation
Personnel	3 651	13 358	3 652	27%	0,0%
Autres biens et services	1 830	15 094	2 276	15%	24,4%
Intérêts dette	497	1 053	464	44%	-6,7%
TOTAL	5 978	29 504	6 392	22%	6,9%

⁵ Décret n°2.15.10 du 20 Février 2015, fixant le nombre des régions, leurs noms, leurs chefs-lieux et les préfectures et provinces les composant, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Mars 2015.

Dépenses de personnel

Les salaires et indemnités servis à fin avril 2019 ont atteint 3.652 MDH, soit le même montant enregistré un an auparavant. Les salaires représentent 57,1% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et absorbent l'équivalent de 54,7% de leur part dans le produit de la TVA.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 2,3 MDH à fin avril 2019 contre 1,8 MMDH un an auparavant. Elles sont constituées pour 53% d'octroi de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 464 MDH à fin avril 2019 contre 497 MDH un an auparavant, en baisse de 6,7%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin avril 2019 a dégagé un solde ordinaire positif de 6,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 5,6 MMDH enregistré un an auparavant.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

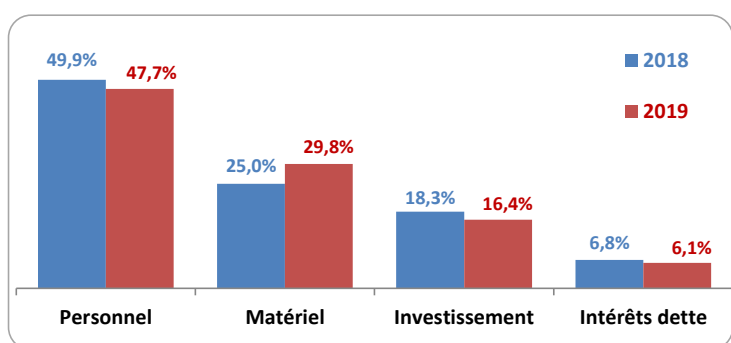
Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 1.258 MDH à fin avril 2019 contre 1.341 MDH à fin avril 2018, soit une diminution de 6,2%.

Cette baisse s'explique notamment par la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (300 MDH contre 421 MDH), des acquisitions mobilières (100 MDH contre 136 MDH) et des travaux neufs et grosses réparations (325 MDH contre 353 MDH), conjuguée à la hausse des dépenses au titre des projets intégrés (434 MDH contre 292 MDH).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2018	Prévision	2019	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	353	8 730	325	4%	-7,8%
Projets intégrés ⁶	292	6 736	434	6%	48,7%
Acquisitions immobilières	120	5 253	94	2%	-21,5%
Acquisitions mobilières ⁷	136	1 299	100	8%	-26,2%
Programmes nationaux ⁸	421	3 725	300	8%	-28,8%
Subventions	19	394	4	1%	-77,4%
TOTAL	1 341	26 137	1 258	5%	-6,2%

Structure des dépenses émises au titre des budgets principaux des collectivités territoriales

L'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin avril 2018 et fin avril 2019 fait ressortir la hausse de la part des dépenses de matériel, conjuguée à la baisse des parts des dépenses de personnel, des dépenses d'investissement et des charges en intérêts de la dette.



⁶ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

⁷ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles.

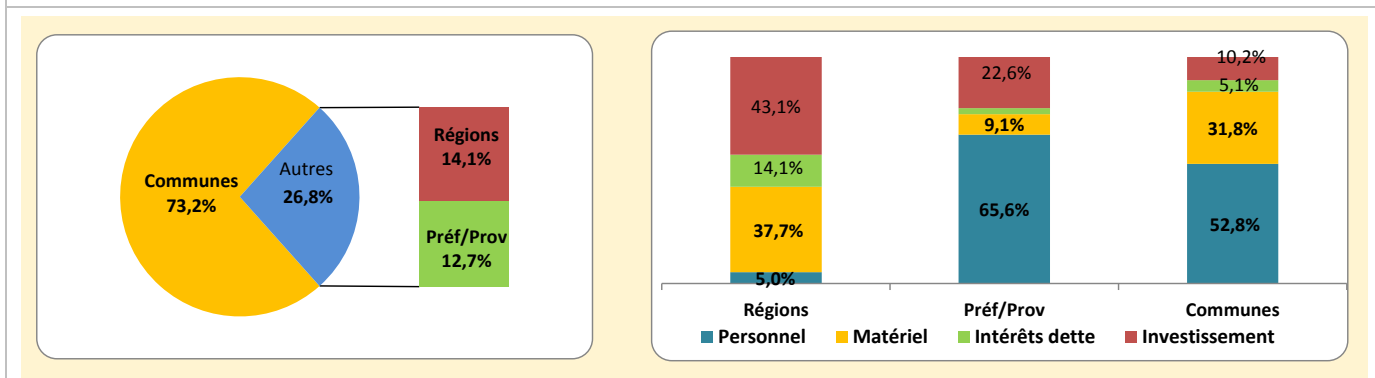
⁸ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales.

2.3- REPARTITION DES DEPENSES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Avec 5,6 MMDH, la part des communes dans le total des dépenses ordinaires et d'investissement des collectivités territoriales, est de 73,2% à fin avril 2019.

La répartition de ces dépenses par type de collectivité territoriale à fin avril 2019 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent des parts importantes des budgets des communes (52,8%) et des préfectures et provinces (65,6%) ;
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées hauteur de 43,1% de dépenses d'investissement, de 37,4% des dépenses de matériel, de 14,1% des charges en intérêts de la dette et de 5% des dépenses de personnel.

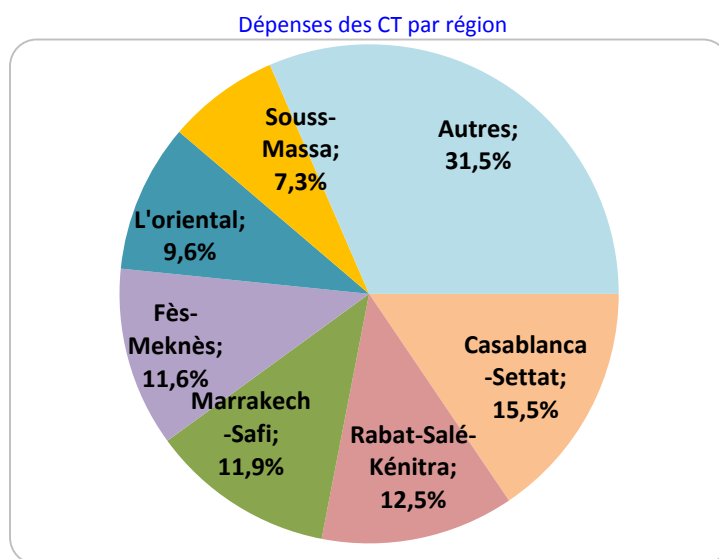


2.4- REPARTITION DES DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions avec 68,5% de ces dépenses.

Les dépenses de la région de Casablanca-Settat (1,2 MMDH) représentent 15,5% des dépenses globales des collectivités territoriales.

Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,3% des dépenses globales.



Régions	Personnel	Autres biens et services	Intérêts de la dette	Investissement	Total
Casablanca-Settat	739	245	82	122	1 188
Rabat-Salé-Kénitra	503	256	47	151	958
Marrakech-Safi	379	349	33	152	913
Fès-Meknès	446	267	54	124	890
L'oriental	357	133	61	185	736
Souss-Massa	243	200	61	51	555
Béni Mellal-Khénifra	248	134	24	148	553
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	330	155	21	45	551
Laâyoune-Sakia El Hamra	150	142	31	191	514
Guelmim-Oued Noun	79	312	4	16	411
Drâa-Tafilalet	144	69	18	53	284
Dakhla-Oued Ed Dahab	34	15	28	20	97
TOTAL	3 652	2 276	464	1 258	7 650

3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin avril 2019 des soldes positifs de 7 MDH et de 112 MDH respectivement contre un solde positif de 3 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 317 MDH pour les comptes spéciaux à fin avril 2018.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 5,4 MMDH à fin avril 2019 contre un excédent global de 4,6 MMDH enregistré un an auparavant.

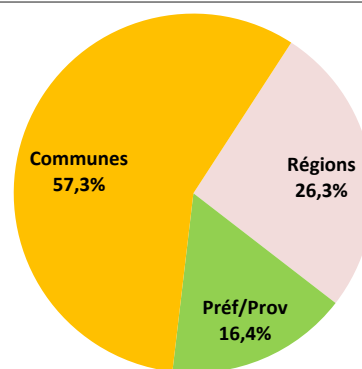
5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin avril 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 483 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 540 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 5,3 MMDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin avril 2019 se sont élevés à 39,1 MMDH, dont 33,8 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁹. Les communes interviennent pour 57,3% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Répartition des fonds disponibles à fin avril 2019



⁹ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.